

Luxembourg, le - 8 DÉC. 2020



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable

Administration des Bâtiments Publics  
Monsieur le Directeur Jean Leyder  
10, rue du St Esprit  
**L-1475 LUXEMBOURG**

**N/Réf.: 97416**  
**V/Réf.: 9409930**

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre requête du 7 octobre 2020 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour l'abattage d'un arbre sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de REDANGE/ATTERT: section D de REDANGE (Rue de Reichlange), sous le numéro 975/5833, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée aux conditions suivantes :

1. L'abattage sera réalisé sur un terrain inscrit au cadastre de la commune de Redange/Attart, section D de Rédange, sous le numéro 975/5833, au lieu-dit « Rue de Reichlange », conformément à la demande et aux plans soumis.
2. L'abattage se limitera à 1 arbre.
3. Les travaux d'abattage se feront entre le 1<sup>er</sup> octobre et fin février.
4. L'arbre à abattre sera marqué au préalable du marteau de l'Etat par le préposé de la nature et des forêts (M. Max Schroeder, tél : 621 202 189) qui sera averti avant le commencement des travaux d'abattage.
5. L'arbre sera remplacé sur place par 1 tilleul à grandes feuilles pour le 31 décembre 2021 au plus tard et suivant les instructions du préposé de la nature et des forêts.
6. En cas de reprise moindre de la plantation, un regarnissage annuel sera effectué par vos soins.
7. Le système racinaire des arbres restant en place ne sera pas endommagé et, le cas échéant, ces arbres seront protégés selon les règles de l'art.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,  
du Climat et du Développement durable



Carmen Weisgerber  
Conseillère

Copies pour information :

- Arrondissement CENTRE-OUEST
- Commune de REDANGE